

SOUS DETAIL DES PRIX

A.O N° 01/ISM/2019

N° prix	Unité de mesure	SMIG pour une journée de travail (8h/jour) 14.13dhs /heure)	Charges sociales (part patronale)				Taxe de formation professionnelle (Correspondant à une journée de travail) 1.6%	Congé payé 1.5 jour pour chaque 26 jours de travail 5.77% (Correspondant à une journée de travail y compris les charges sociales et la taxes de formation professionnelle)	Charges de fonctionnement (tenue, matériel et autres frais) Assurances et marge bénéficiaire.	Total HT*
			Prestations familiales 6,40%	AMO 4,11%	Prestations sociales A CT et LT 8,98%	Indemnités pour perte d'emploi 0,38%				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9=1+2+3+4+5+6+7+8
1	JOURNEE DE TRAVAIL DE 8 HEURES/JOUR	113.04 DHS	7.23DHS	4,65DHS	10.15 DHS	0.43DHS	1.81 DHS	7.92DHS		

- Ce Tableau doit être joint à l'acte d'engagement et au bordereau des prix-détails estimatifs ;
- Les montants des cases (1,2,3,4,5,6,7) déjà fixés sont arrêtés suivant les taux réglementaires. Les montants correspondants proposés par le concurrent ne doivent pas être inférieurs à ceux fixés au sous-détail des prix ci-dessus.
- Utiliser seulement deux chiffres après la virgule pour tous les calculs (calcul universel).
- * Le montant figurant dans cette colonne doit être identique au Prix Unitaire journalier de l'article du bordereau des prix-détails estimatifs.

Signature et cachet du concurrent :